

Décision

Générale

colonial

Décision n° 273 concernant les services d'Etat.

n° 273

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 mars 1961

Numéro JO
n° 3 du 31/03/1961

Date du numéro
31 mars 1961

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef d'Infanterie de Marine Christophe Paul, affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 6 mars 1961, est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Dikhil pour assurer les fonctions de chef de poste d'As-Eyla, en remplacement: de l'adjudant Racroul Jacques, remis la disposition du Général commandant supérieur des Forces Armées de la Côte Française des Somalis pour compter du 13 mars 1961. Le passage de commandement entre l'adjudant Racroul et l'adjudant-chef Christophe, s'effectuera le 12 mars 1961.